

FICHE DE POSTE

Coordonnateur de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA)

<u>Poste</u>	<p>→ Coordonnateur CDOEA (100 %)</p> <p>→ Poste ouvert aux enseignants spécialisés titulaires du certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive (CAPPEI) ou d'un certificat équivalent.</p> <p>Membre du service départemental de l'École inclusive (SDEI), le coordonnateur CDOEA est un enseignant spécialisé qui exerce ses activités sous l'autorité hiérarchique du directeur académique des services de l'éducation nationale et sous la responsabilité de l'inspecteur de l'éducation nationale - Adaptation et scolarisation des élèves en situation de handicap (IEN- ASH) dont il est le collaborateur direct. Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'IEN-ASH.</p>
<u>Missions</u>	<p>Gestion et organisation de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré (CDOEASD) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation des arrêtés de constitution de la CDOEASD et de la circulaire de rentrée - réception et constitution des dossiers - programmation et planification des groupes de travail, des sous-commissions et des réunions de la commission plénière - présentation des dossiers et des bilans au cours des réunions de la commission plénière - mise en œuvre des décisions prises et information des familles et des établissements scolaires - travail en lien étroit avec les établissements scolaires, les familles, la CDAPH, le service transport du conseil général - édition et envoi des notifications d'orientation - préparation des affectations, édition et envoi des notifications - collaboration régulière avec les directeurs de SEGPA et EREA - collaboration avec les CDO des départements voisins <p>Accompagnement et suivi du parcours des élèves de SEGPA :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conseil et informations sur les questions relatives à l'orientation vers les enseignements adaptés, auprès des familles, des enseignants, des directeurs et des chefs d'établissement, des enseignants référents pour la scolarisation des élèves en situation de handicap et des partenaires institutionnels ; <p>Suivi des effectifs des établissements relevant des enseignements adaptés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour des effectifs et flux des élèves dans les établissements adaptés - études et statistiques diverses - prévision des effectifs en lien avec la DOSPE - ré-affectation des élèves exclus en lien avec la DIVE - suivi des élèves sortants en fin de 3^{ème}. <p>Contribution au développement de la politique de l'ASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise à jour des documents ASH (cartographie, bilans, statistiques, diaporamas...). <p>Représentation de l'ASH :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CDA préparatoires et CDA plénières en fonction des besoins - réunions institutionnelles diverses en fonction des besoins.

Conditions d'exercice	<p>Ce poste nécessite une adaptation constante aux fluctuations de la charge de travail.</p> <p>La charge de travail dépasse le cadre des heures scolaires.</p> <p>Il est rattaché au SDEI, situé à la DSDEN de l'Aude. Des déplacements dans un secteur géographique donné comprenant des écoles et des établissements du second degré (privés et publics) peuvent être nécessaires.</p> <p>Une autonomie dans la mise en œuvre de l'activité est accordée mais assortie du respect des échéances dans le cadre des orientations fixées.</p> <p>À la fin de chaque année scolaire, un rapport d'activité, articulé autour des différents champs de sa lettre de mission, sera rédigé et adressé à l'IEN-ASH.</p>
Compétences et qualités requises	<p>Deux aspects essentiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la loyauté vis-à-vis de la hiérarchie et de l'institution ; - la capacité à faire preuve d'empathie et de solides qualités en communication et en relations humaines. <p>Compétences générales attendues :</p> <ul style="list-style-type: none"> - bonne connaissance du système éducatif, de la politique et des dispositifs de scolarisation des enfants et adolescents en situation de difficultés scolaires et/ou en situation de handicap - capacités à communiquer aisément avec tous les acteurs du système éducatif et les partenaires concernés - capacité d'adaptation et souplesse quant à l'organisation de son travail - compétences informatiques (logiciels de bureautique courants (WORD, EXCEL, POWERPOINT...)) - ordre et rigueur dans la gestion et la présentation des dossiers et des informations - qualités relationnelles - travail en équipe avec un sens permanent de l'intérêt du service, - connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, du circuit hiérarchique - aptitudes à l'écoute, à l'empathie, à la communication, tout en sachant aussi affirmer les choix institutionnels et prendre les distances nécessaires.
Personne à contacter pour informations	Laurence CORNIER-GOEHRING, IEN ASH, Service départemental de l'École inclusive de l'Aude ce.0110043m@ac-montpellier.fr ou 04 68 11 58 03
Recueil des candidatures	Les enseignants qui souhaitent postuler doivent transmettre au plus tard le 20 mars 2026 (10h) un CV et une lettre de motivation ainsi que la fiche de candidature ci-dessous dûment remplie à l'IEN de circonscription avec copie à l'adresse suivante : ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr
Résultats	L'affectation sera prononcée à titre définitif au 1 ^{er} septembre 2026.

**APPEL A CANDIDATURE SUR POSTE A PROFIL
CDOEA
FICHE DE CANDIDATURE**

Nom – Prénom :

Adresse personnelle :

Téléphone / mail :

Affectation durant l'année scolaire 2025 / 2026:

Titres :

**à transmettre à l'IEN avec copie à la Division des personnels par mail ce.dsden11-mouvement@ac-montpellier.fr
pour le 20/03/2026 (10h)**

Partie réservée à l'administration :

Avis et visa de l'IEN sur la candidature :

Avis de la commission :

Date :

Noms/Prénoms/Signatures des membres de la commission :